

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2021

Le maire, Jean-François Gonçalves, a réuni le Conseil Municipal à 20h en mairie.

Membres du Conseil Municipal présents :

- Jean-François GONCALVES (Maire)
- Gilles BERGEAL (Adjoint)
- Cathy DELBEGUE (Conseillère municipale)
- Willy GRUNESEIN (Conseiller municipal)

Membres du Conseil Municipal représentés (procurations) :

- Sylvia BACHELLERIE (Conseillère municipale)
- Caroline ESPARGILIERE (Conseillère municipale)
- Emilie GABET (Conseillère municipale)

ORDRE DU JOUR :

1) Désignation du secrétaire de séance

Gilles BERGEAL est désigné Secrétaire de séance.

2) Signature du registre des délibérations

3) Délibération pour convention de délégation de la Maîtrise d'Ouvrage à la Communauté de Communes concernant le Schéma Directeur AEP (alimentation eau potable) et la sectorisation des réseaux

En prévision du transfert de la compétence Eau dans les prochaines années, la communauté de communes souhaite favoriser l'amélioration du réseau AEP en centralisant et finançant divers travaux, notamment pour la sectorisation des réseaux à des fins de meilleure surveillance. Ceux-ci porteront, en 2022, sur des poses et changements de compteurs, vannes de sectorisation et débitmètres pour un montant de 14 300 € HT dont 6000 € à la charge de la commune.

=> **Approbation à l'unanimité.**

4) Points sur travaux communaux

- **Route de la Combe Haute** : cette route ayant été récemment refaite, des panneaux d'interdiction aux véhicules de 19 tonnes ont été posés et l'arrêté ad hoc a été pris.
- **Plate-forme près captage du bourg** : après demande de la société de chasse locale à la municipalité, cet espace a été aménagé par leurs soins pour terrain de pétanque et parking. Le conseil municipal les remercie pour ce travail de qualité.

- **Eclairage public** : plusieurs ampoules étant défectueuses, notamment à Puyhabilier, une nouvelle demande d'intervention va être faite auprès de la société INEO.
- **Salle polyvalente** : comme convenu, des travaux d'amélioration de performance énergétique vont être entrepris à la salle polyvalente mais ceux-ci étant conditionnés à une étude diagnostic préalable, un bureau d'étude va prochainement être missionné.
- **Cimetière** : la procédure de 3 ans de reprise des concessions s'est achevée en juillet et une dizaine redevient désormais propriété de la municipalité. Il convient également de revoir les tarifs des concessions et une nouvelle grille tarifaire est proposée par le maire pour adoption :

Concessions trentenaires	3,25m ² (1 ou 2 pers.) : 150 € 6,50m ² (2 ou 4 pers.) : 300 €
Concessions cinquantenaires	3,25m ² (1 ou 2 pers.) : 250 € 6,50m ² (2 ou 4 pers.) : 500 €

=> **Approbation à l'unanimité**

5) Questions diverses

- **Chats errants** : une capture des chats va prochainement être tentée pour que ceux-ci soient stérilisés.
- **Bibliothèque** : les livres stockés à la mairie n'ayant plus d'utilité, il est décidé d'en faire don aux particuliers de la commune le souhaitant ainsi qu'à EMMAUS.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire
JF GONCALVES

